

Image not found or type unknown



Prélèvements sans autorisation

Par **sidonie_old**, le **28/08/2007** à **11:42**

Bonjour ,
Un organisme à prélevé de l'argent sur mon compte sans lui avoir au préalable signé d'autorisation de prélèvements.
Je sais que c'est un délit enfin je crois.
J'ai donc décidé de mettre cet organisme en demeure mais je n'arrive pas a trouver le numéro de l'article du code civil qui correspond à mon problème pourtant j'ai fait plusieurs recherche.
J'espère que vous allez pouvoir me renseigner.
Dans l'attente d'une réponse veuillez agréer , Madame , Monsieur mes sincères salutations.